

Investir dans les zones économiques

spéciales des engrais et chaines de

valeur pétrochimiques pour

révolutionner l'agriculture en Afrique

centrale

**Date: Jeudi 19 décembre 2024**

**CONTEXTE STRATÉGIQUE**

L'Agenda 2030 des Nations unies demande aux États membres d'adopter des modèles de développement plus vertueux, alliant croissance économique et protection de l'environnement. Pour de nombreux pays en développement ou en transition, c'est l'occasion de repenser leur tissu industriel après des décennies de désindustrialisation, corollaire de plusieurs réformes économiques dans des contextes marqués par des plans d'ajustement structurel ou des réformes politiques des États. Pour de nombreux spécialistes, il est important aujourd'hui de lier les choix de développement économique à une industrialisation inclusive et durable, grâce à la mise en place de parcs industriels et de zones économiques spéciales. Dans la directive internationale sur les parcs industriels publiée par l'ONUDI en 2019, plusieurs tendances ont façonné l'avenir des parcs industriels au cours des trois dernières décennies. Premièrement, l'augmentation du nombre de parcs industriels depuis le début des années 1990 a créé une concurrence pour les investissements et une pression pour fournir des services de qualité toujours plus élevée. Deuxièmement, l'urbanisation croissante et le développement de zones résidentielles et à usage mixte à l'intérieur ou à proximité des parcs industriels ont exercé une pression en faveur d'une meilleure intégration des parcs industriels dans leur contexte urbain plus large. Troisièmement, une meilleure gestion des externalités environnementales au cours des dernières années, en particulier dans le contexte d'une sensibilisation accrue au changement climatique, qui est devenu un facteur de plus en plus important dans les opérations commerciales et la prise de décision sur la « croissance verte » et les modèles d'entreprise « circulaires » préservant les ressources. Quatrièmement, la transformation numérique, en particulier dans les technologies de l'industrie 4.0, qui présente des opportunités et des défis pour les entreprises agroalimentaires qui embrassent activement cette tendance et s'efforcent de suivre le rythme des gains de productivité. Sixièmement, la récente pandémie de covid19 et la résurgence des délocalisations de certaines industries, marquant ainsi une pause dans la machine de la mondialisation.

A l'heure où plusieurs pays continuent d'adopter et de créer de nouvelles zones économiques spéciales, des parcs industriels, des parcs technologiques, des zones franches d'exportation ou des politiques de distribution et de réallocation des terres, il convient de rappeler que déjà en 2022, plus de 7000 ZES étaient fonctionnelles dans 147 économies, l'Asie représentant à elle seule 4046 de ces espaces économiques, suivie par l'Amérique latine. En Afrique, le Sénégal et l'Égypte ont été les premiers à adopter les ZES dans les années 1970, suivis par la République démocratique du Congo, le Ghana et l'Afrique du Sud dans les années 1990. De plus en plus d'études montrent le rôle joué par les engrais et les produits pétrochimiques dans la transformation de l'agriculture, en particulier en Asie. Ce webinaire soutient que les ZES peuvent faire la différence dans la transformation de l'agriculture en Afrique centrale dans le contexte des stratégies repensées pour faire du nouveau PDDAA une

réalité sur le continent.

**CONTEXTE STRATÉGIQUE (suite)**

En effet, l'Afrique subsaharienne (ASS) reste la région du monde la plus touchée par l'extrême pauvreté, la plus dépendante des importations de denrées alimentaires et la plus menacée par l'insécurité alimentaire. Paradoxalement, c'est aussi la région qui présente la plus forte concentration de terres arables non utilisées et le plus faible niveau d'utilisation d'engrais. C'est particulièrement vrai pour les pays d'Afrique centrale, qui dépendent fortement des importations alimentaires malgré leurs vastes terres arables. En effet, à l'exception de quelques plantations industrielles, l'agriculture en Afrique subsaharienne en général, et en Afrique centrale en particulier, se caractérise par un faible niveau de mécanisation, une faible utilisation d'engrais NPK et de semences améliorées, une faible utilisation des techniques d'irrigation, une agriculture à forte intensité de main d'œuvre, en particulier par les femmes, et la nature ardue du travail agricole manuel. En conséquence, la productivité agricole, en particulier celle des cultures céréalières, reste très faible par rapport à d'autres régions du monde. Dans ce contexte, l'utilisation intensive d'engrais NPK est susceptible de stimuler la productivité agricole en Afrique subsaharienne, en particulier en Afrique centrale, comme elle l'a fait ailleurs dans le monde. En effet, l'expérience des pays développés et émergents montre que l'augmentation de la productivité agricole est le résultat de l'utilisation intensive des engrais NPK.

Cependant, malgré plusieurs initiatives visant à promouvoir l'utilisation des engrais NPK sur le continent africain, l'Afrique subsaharienne a un taux d'application d'engrais par hectare très faible, bien en deçà de l'objectif d'utilisation d'engrais de 50 kg par hectare fixé lors du Sommet africain sur les engrais d'Abuja en 2006, par rapport à la moyenne mondiale de 146 kg par hectare. En effet, l'objectif déclaré de ces initiatives étant de rendre les engrais plus accessibles et abordables pour les agriculteurs du continent, quelle que soit leur origine, elles ont servi à financer les importations d'engrais NPK bien plus qu'à encourager la production locale. Il va sans dire que toutes ces initiatives, malgré leurs bonnes intentions, ont contribué à rendre les pays d'Afrique subsaharienne malheureusement dépendants des engrais importés, tout en les exposant à des chocs exogènes, notamment en cas de hausse des prix desdits engrais sur le marché international, avec toutes les conséquences socio-économiques que cela implique. C'est dans ce sens que le développement des industries pétrochimiques et des engrais en Afrique subsaharienne en général, et en Afrique centrale en particulier, est d'une importance capitale pour rendre les engrais NPK et les produits pétrochimiques disponibles, accessibles et rentables.

En Afrique centrale, sept pays (Angola, Guinée équatoriale, Cameroun, Gabon, République du Congo, Tchad et RDC) disposent de réserves prouvées de pétrole brut et de gaz naturel, rendant urgent l'investissement dans la fabrication de produits pétrochimiques. En outre, l'Afrique centrale dispose de réserves prouvées de potasse et de phosphate, notamment en République du Congo, permettant de développer des chaînes de valeur régionales de nouvelle génération et des zones économiques spéciales dans le domaine des engrais et de la pétrochimie. C'est dans ce contexte que le Bureau sous-régional de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) pour l'Afrique centrale et ses partenaires organisent un webinaire, le jeudi 19 décembre 2024, à partir de 10h00 GMT (UTC), sur le thème : « Investir dans la production d'engrais NPK et les chaînes de valeur pétrochimiques pour réaliser la révolution verte en Afrique centrale ». Rejoignez-nous et notre panel d'experts et de partenaires du développement pour clarifier les questions en jeu afin de relever les défis de la transformation réussie de l'agriculture en Afrique centrale.

En Chine, il a été démontré que la croissance des investissements et l'amélioration de la productivité induites par les ZES sont dues à la création de nouvelles activités plutôt qu'à une simple réaffectation à partir d'autres zones non ZES (Wang 2013, Alder, Shao et al. 2016, Xi, Sun et al. 2021). De même, Hyun et Ravi (2018) analysent l'impact des ZES en Inde en utilisant des données de lumière satellite de 2005 à 2010. Ils constatent que les ZES ont augmenté la production, l'utilisation des actifs, l'emploi et la productivité du travail des entreprises formelles. Les résultats montrent également une baisse de la valeur ajoutée manufacturière du secteur informel, de la taille des entreprises et de l'emploi dans les secteurs informels dans les zones non traitées. Plus récemment, Hyun et Ravi (2018) affirment que les régions dotées de ZES peuvent augmenter la

production de 46 %, l'emploi de 18 % et l'investissement de 37 %, par rapport aux régions non dotées de ZES.

Les avantages des zones économiques spéciales pour les pays asiatiques, et les faibles gains pour les pays africains, soulèvent la nécessité de mieux comprendre ces espaces économiques pour les pays d'Afrique et d'Afrique centrale en particulier, tout en identifiant les stratégies et les orientations qui devraient conduire à la mise en œuvre et au développement de zones économiques spéciales réussies dans un contexte marqué par la refonte du PDDAA et la mise en œuvre de la Zone de libre-échange africaine (ZLEA) dans un monde post-covid19 et les changements en cours.

En Afrique centrale, l'appel de Niamey du 25 novembre 2022 lors du sommet extraordinaire des chefs d'Etat de l'UA renforce l'urgence de la démarche, les villes et les régions étant appelées à prendre en charge tous les processus endogènes qui peuvent contribuer à leur développement.

C'est dans ce contexte que la Commission économique pour l'Afrique (CEA), en appui à la Plateforme régionale des organisations paysannes d'Afrique centrale (PROPAC) et en étroite collaboration avec le département de l'agriculture et du développement rural de la Commission de l'Union africaine, l'Afdb, l'Agra et d'autres partenaires stratégiques du monde agricole, propose d'organiser un webinaire le mardi 19 décembre 2024, dans le cadre des activités préparatoires à l'élaboration du nouveau PDDAA, en amont du sommet extraordinaire des chefs d'État de la CUA prévu du 9 au 11 janvier 2025, à Kampala, en Ouganda.

**OBJECTIF DU WEBINAIRE**

L'objectif de ce webinaire est de fournir une plateforme d'échange et de débat éclairé avec les différentes parties prenantes sur l'importance d'accorder une attention particulière à investir à bon escient dans la fabrication d'engrais, de zones économiques spéciales pour la fabrication d'engrais et de produits pétrochimiques, accélérateur de la transformation de l'agriculture en Afrique centrale dans le contexte de la nouvelle adoption du PDDAA et de sa mise en œuvre, de l'avènement de l'AfCFTA et des plans directeurs de diversification industrielle et économique (PDIDE).

**RÉSULTATS ATTENDUS**

Le résultat attendu du webinaire est de mieux informer le secteur privé et les administrations publiques d'Afrique centrale concernées par les politiques de diversification économique et d'industrialisation sur la façon dont les NGSEZ, à travers la révolution 4.0 et l'AFCFTA, peuvent offrir des opportunités d'investissement uniques à ne pas manquer pour augmenter et mettre à l'échelle la production d'engrais et de produits pétrochimiques en Afrique en commençant par la mise en œuvre des 16 chaînes de valeur régionales de haute valeur de l'Afrique centrale.

**PARTICIPATION**

La participation au webinaire est ouverte à :

- Les administrations publiques et les organisations du secteur privé en charge de l'industrialisation de l'agriculture et de ses industries de soutien.

- Chambres consulaires

- Les académies

- Société civile.

**ORGANISATION ET FORMAT DE LA SÉRIE DE WEBINAIRES**

Le webinaire sera organisé conjointement par la CEA, la PROPAC et leurs partenaires stratégiques. Il consistera en une série de questions et de réponses adressées à des experts en la matière, suivies de discussions. La plateforme de vidéoconférence ZOOM sera utilisée, avec possibilité d'interprétation en français, anglais, espagnol et portugais.

**PLUS D’INFORMATIONS?**

**Contactez…**

|  |
| --- |
| Dr. Adama Ekberg Coulibaly, Lead economist/ NGSEZ Webinar Moderator  e-Mail : [ekbergcoulibaly@un.org](mailto:ekbergcoulibaly@un.org)  Tel. : (237) 659.252.824 |
| Catherine Mekegni,  Secretariat e-Mail:  [catherine.mekegni@un.or](mailto:catherine.mekegni@un.org) [g](mailto:catherine.mekegni@un.org)  Tel: (237)699.561.5 04 /  673.413.791 |
| Roger Mbarga/ Communication & Media e-Mail : [zacharie.Mbargayene@un.org](mailto:zacharie.Mbargayene@un.org)  Tel: (237) 671.890.191 |
| Malick Mamadou Bal  e-Mail : [Dremtaing@gmail.com](mailto:Dremtaing@gmail.com)  Tel: (237) 697.846.674 |
| Kevin Gonsuleudjeu, IT support e-mail: [kevin.gonsuleudjeu@un.org](mailto:kevin.gonsuleudjeu@un.org)  Tel: (+237) 696.254.024 |
| Drem-Taing TouTkoul, Coordinator, PROPAC e-Mail : [Dremtaing@gmail.com](mailto:Dremtaing@gmail.com)  Tel: (237) 697.846.674 |



**WEBINAIRE - AGENDA**

Jeudi 19 décembre 2024

|  |  |
| --- | --- |
| HORAIRES | INTERVENANTS |
| 10:00-10:20 | Mots d’ouverture  M. Jean luc Mastaki, Directeur du Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale/CEA  Kolyang Palebele, Président de la PROPAC |
| 10:20- 10:30 | Que signifie la transformation de l'agriculture ? Que faut-il pour la réussir ?  Bahiigwa Godfrey, Directeur de l'agriculture et du développement rural, Commission de l'Union africaine (CUA) |
| 10:30- 10:40 | Quels rôles pour OCP dans la production d'engrais en Afrique centrale ?  Mohamed Anouar Jamali, PDG, OCP Africa |
| 10:40-11:10 | Pourquoi et où investir dans les ZES de nouvelle génération ? Quelques perspectives pour les paradigmes endogènes de fabrication, les grappes de micro-usines, les agrohubs, les fabricants d'industries intelligentes ?  Experts de l'industrie |
| 11 :10 -11 :50 | Quels rôles pour l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA), la Banque africaine de développement, Afreximbank, l'Egypte en Afrique centrale,... ?  M. Boaz Keizire, Vice-président, AGRA  Pr. Kevin Urama Chika, Economiste en chef, Vice-président, BAD  Hyppolyte Fofack, Economiste en chef et Directeur, AFREXIMBANK |
| 11 :50-12 :20 | Discussions |
| 12 :20-12 :30 | Mots de fin |

**PLUS D’INFORMATIONS?**

**Contactez…**

|  |  |
| --- | --- |
| Dr. Adama Ekberg Coulibaly, Lead economist e-Mail : [ekbergcoulibaly@un.org](mailto:ekbergcoulibaly@un.org)  Tel. : (237) 659.252.824 | Mamadou Malick  e-Mail : [Balm@un.org](mailto:Balm@un.org) Tel: (237) 675.312.669 |
| Catherine Mekegni, Secretariat  e-Mail: [catherine.mekegni@un.org](mailto:catherine.mekegni@un.org)  Tel: (237)699.561.5 04 /673.413.791 | Kevin Gonsuleudjeu, IT support  e-mail: [kevin.gonsuleudjeu@un.org](mailto:kevin.gonsuleudjeu@un.org) Tel: (+237) 696.254.024 |
| Roger Mbarga / Media & Communication e-Mail : [zacharie.Mbargayene@un.org](mailto:zacharie.Mbargayene@un.org) Tel: (237) 671.890.191 | Drem-Taing TouTkoul, Coordinator, PROPAC e-Mail : [Dremtaing@gmail.com](mailto:Dremtaing@gmail.com)  Tel: (237) 697.846.674 |